CHAPITRE XVI.

CÉRÉMONIE DU LAIT POUR ADITI.

pouvour de tui tenir tere; li est pour les mortels conside le Dieu qui

1. Çuka dit : Quand Aditi la mère des Dieux vit ses enfants perdus, après que le ciel leur eut été enlevé par les Dâityas, elle souffrit comme celle qui n'a plus de protecteur.

2. Un jour le bienheureux Kaçyapa, qui était depuis longtemps sorti de sa méditation, entra dans l'ermitage de sa femme, qui avait

perdu son air de fête et de joie.

3. Après avoir accepté un siège, et reçu les honneurs qui lui étaient dus, le sage, ô descendant de Kuru, parla ainsi à sa femme dont le visage exprimait la tristesse:

4. Sans doute, femme fortunée, ce n'est ni aux Brâhmanes, ni à la loi, ni à ce monde, esclave soumis de la mort, qu'il est arrivé

aujourd'hui dans l'univers quelque malheur.

5. Femme, est-ce que le devoir, l'intérêt ou le plaisir ont à souffrir en quelque chose ici dans ta maison? N'est-ce pas dans une maison que ceux qui ne sont pas Yôgins pratiquent le Yôga?

6. Ou serait-ce qu'occupée aux soins du ménage, il te serait arrivé de laisser partir des hôtes sans leur avoir rendu les devoirs

de l'hospitalité ou sans t'être levée à leur approche?

7. Les maisons desquelles un hôte sort sans être honoré, ne fût-ce que par une offrande d'eau, ressemblent à la tanière qui sert de demeure au roi des chacals; [ce sont des trous inutiles.]

8. Serait-ce, femme vertueuse, que l'esprit troublé pendant mon absence, tu aurais négligé quelquefois de verser au temps conve-

nable le beurre clarifié dans le feu du sacrifice?

9. C'est en honorant les Brâhmanes et le feu que le maître de maison obtient la possession des mondes où tous ses désirs sont sa-